

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2023

à 20h30 à la salle du conseil de LACROST

Sous la présidence de : Gérard THIELLAND, Maire

Secrétaire de séance : Delphine VOIR

Date de la convocation : 6 septembre 2023

Présents : Gérard THIELLAND, Jérôme HENRY, Delphine VOIR, Valérie JOLY, Arnaud PETITET, Daniel GALLUCHOT, Hamit KILIC, Nelly VAILLANT dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Excusés : Gérard RONSAT-FICHET, Marie-Claude GONTHIER, Maryse LECUELLE, Céline DUFOSSE, Ludovic KIELBASA, Christine VIALAY.

Absent :

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 04 juillet 2023**
- 2. Coupe de bois 2024**
- 3. Tarif affouage 2023/2024**
- 4. Adhésion au règlement de performance énergétique du SYDESL**
- 5. RPQS assainissement 2022**
- 6. Fonds de péréquation 2023 (information)**
- 7. Bilan de la rentrée scolaire**

Le conseil :

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 04 JUILLET 2023 :

→ **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil du 04 juillet 2023.

2. COUPE DE BOIS :

→ Des coupes de bois seront réalisées sous l' Haye au prix de 20 € le moule.

3. TARIF AFFOUAGE 2023 /2024

→ **FIXE** le prix de l'affouage à 70 € pour 2023/2024.

Le partage de la coupe se fera du 6 au 15 novembre et celui des lots du 15 au 30 novembre 2023.

Les inscriptions pour l'affouage seront reçues en mairie jusqu'au 2 novembre 2023.

- Reconduit les indemnités aux chefs de quartier à 180 € à répartir entre les chefs de quartiers.

4. ADHÉSION AU RÈGLEMENT DE PERFORMANCE ÉNERGETIQUE DU SYDESL

→ **APPROUVE** l'adhésion de la commune au règlement de performance énergétique et d'énergies renouvelables conformément aux documents annexés ainsi qu'aux diverses prestations proposées par le SYDESL dans le cadre de ses missions ;

AUTORISE le Maire à signer les propositions financières établies par le SYDESL dans le cadre de ses prestations ;

5. RPQS ASSAINISSEMENT 2022 :

→ Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2022. Celui-ci est consultable en mairie et sur le site SISPEA.

6. FONDS DE PÉRÉQUATION 2023 :

→ Prend connaissance de la somme attribuée à la commune soit : 23 339.86 €

7. BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE :

→ Entend le bilan de la rentrée scolaire soit : 43 enfants à Préty et 65 à Lacrost

Le secrétaire de séance

Le Maire
Gérard THIELLAND